



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 08 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, Le huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024	Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.
VOTE	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
Abstention	/
Contre	/
Pour	11

DELIBERATION 2024-08

Cartes Jeunes 2024 / 2025

CONSIDERANT le dispositif régional d'e-carte avantages jeunes porté par Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté qui permet aux jeunes de moins de 30 ans d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, loisirs et commerces, et qui encourage une démarche de consommation locale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DECIDE** d'offrir cette carte aux jeunes résidant sur la commune et âgés de 0 à 30 ans.
- ✓ **PREND NOTE** que le coût à l'unité est, à ce jour, de 9.00€ pour la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

